

# Des perspectives claires pour une reprise des luttes

**A** PRES les 27 et 28 janvier, les plus grandes difficultés demeurent pour développer l'action que les différences centrales prévoient d'intensifier.

Les intentions demeurent peut-être mais les possibilités semblent s'être considérablement rétrécies. En effet, malgré les communiqués d'auto-satisfaction, les dernières grèves n'ont pas connu l'ampleur espérée.

A cela, de multiples raisons semblent avoir prévalu, pour expliquer les réticences des travailleurs.

Par rapport au 11 décembre, qui avait marqué une concentration des efforts, l'étalement sur deux jours de la grève lui a ôté tout pouvoir de persuasion.

Des métros roulaient, en raison, il est vrai, de la position des autonomes, mais des trains fonctionnaient à la S.N.C.F. malgré l'appel unanime des centrales (C.G.C. et autonomes compris). C'était nettement moins bon qu'en décembre. Partout ailleurs, dans les administrations, à la Sécurité Sociale comme aux P.T.T., le nombre des grévistes avait diminué. Les mineurs, en raison d'une prime de 160 francs, mais surtout en fonction de leur hostilité à une nouvelle journée d'avertissement, ne participaient pas.

Quant au secteur privé, ce fut plus que moyen. Renault eut deux fois moins de grévistes que le 11 décembre et encore il ne s'agissait que de deux heures de débrayages.

Mais l'effet le plus déplorable fut produit par la nature même de la grève de l'électricité. Les menaces de Pompidou, les tractations dans les jours qui précéderont la grève donnèrent le sentiment aux travailleurs, y compris ceux de l'électricité d'ailleurs, que l'on reculait face au chantage du gouvernement. Nous étions loin de la ferme réponse des mineurs à l'ordre de réquisition en 1963.

Dans ces conditions, l'enthousiasme ne régnait guère dans les rangs des grévistes. Les rassemblements, quand il y en eut, furent squelettiques et mornes, que ce soit celui des P.T.T. avec 300 présents prévenus quasi-confidentiellement, ou celui de Renault dans l'île Seguin. Dans cette usine, la moitié des grévistes resta dans leurs ateliers et pour beaucoup « tapèrent la belote ».

Toute l'activité revendicative au cours du mois de février s'est ressentie de ce mouvement se situant en recul par rapport au 11 décembre. De nombreuses réunions à tous les échelons syndicaux se sont tenues en vue d'en tirer tous les enseignements. Qu'en pensons-nous ?

Nous disions, dans notre précédent numéro, que pour de grandes luttes il fallait de grands objectifs. Ceci reste entièrement valable comme reste particulièrement vide ou confuse la perspective politique, le cadre dans lequel se déroulent ces mouvements. La situation pré-électorale explique certainement que la trame de l'agitation reste un anti-gaullisme primaire et mesuré.

Quand, dans le meilleur des cas, la C.G.T. et le P.C.F. mettent en cause le gaullisme, c'est pour dresser le catalogue de ses mauvais coups et, en regard, évoquer les perspectives radieuses qu'un « gouvernement démocratique » offrirait. F.O. et C.F.D.T. sont encore plus timides. Le plus caractéristique du programme présenté, c'est son imprécision. En dehors du ridicule relèvement du S.M.I.G. à 2 F 50, nous en restons à des généralités : « Pour l'augmentation des salaires » et l'inévitable réduction « TOUJOURS » PROGRESSIVE du temps de travail.

Le secteur public combat pour le rattrapage du secteur privé et ce dernier n'a évolué qu'en raison du manque relatif de

main-d'œuvre, surtout qualifiée, dans le proche passé, car la situation est en train de tourner.

Ce que l'on remarque le plus est, en effet, le décalage entre le secteur public, bénéficiant d'une certaine stabilité de l'emploi et d'une non moins remarquable stabilité des salaires, et l'atmosphère d'un secteur privé qui, ayant vécu pendant des années et des années sous l'influence de l'expansion capitaliste, a un mal fou à changer de « braquet ».

Passer de la particularisation, « tarte à la crème » du mouvement syndical, depuis janvier 1954, à une lutte d'ensemble, représente un effort considérable. Ainsi, depuis l'article de Benoit Frachon de février 1964 et son intervention de Boillet à la rentrée des vacances de la même année, c'est seulement le 20 février 1965 que les U.S.T.M. des quatre branches industrielles de la R.P. viennent de se constituer en union des syndicats de la Métallurgie, se proposant de mener la bataille pour une convention collective de la Métallurgie.

Inadaptation des rouages de l'appareil syndical, routine et fatigue des militants usés par ces années d'activisme, relâchement des liens avec les masses sont apparus nettement au cours de cette dernière période et des efforts relativement longs seront nécessaires pour acquérir de nouveaux automatismes.

Programme et organisation inadéquats constituent déjà un lourd passif, mais il s'y ajoute une unité d'action flétrie. Le leit-motiv de toujours, c'est « l'unité qui grandit » mais on assiste aussi régulièrement aux manœuvres, aux refus d'unité voire de simples contacts, aux discussions par personnes interposées (type F.E.N. entre F.O. et C.G.T.), aux appels parallèles, ici ou là, à des appels communs ailleurs, à pas d'appel du tout dans d'autres cas. Les conditions d'exploitation capitaliste

vont s'unifier au fur et à mesure de l'intégration au Marché Commun. Inévitablement, des revendications communes, y compris à une échelle européenne, devront surgir. Les échecs récents concernant le renouvellement d'accords d'entreprises marquent un pas dans le sens d'une approche des problèmes à une autre échelle. Il en est de même de la discussion de nouvelles conventions collectives comme celle de la métallurgie.

Les effets du plan de stabilisation, provoquant licenciements, chômage, ralentissement d'activité ne vont pas manquer, d'autre part, d'aggraver les conditions de vie d'une part importante de la classe ouvrière. L'urgence d'une REPONSE GLOBALE COMMUNE à tous les travailleurs se précisera alors.

**SUR LE PLAN POLITIQUE**, pierre d'achoppement des réussites unitaires, le rapprochement du P.C.F. et de la S.F.I.O., même sous une forme aussi déformée que les coalitions pour les élections municipales, ne peut qu'aller dans le sens du Front unique. On ne peut d'ailleurs pas négliger qu'un certain succès des listes d'union (P.C.F.-S.F.I.O. et P.S.U. principalement) à ces élections puisse contribuer à développer un courant revendicatif encouragé par un succès.

Dans l'immédiat, les opérations électorales de mars ne se prêteront pas à une intense activité revendicative et leurs effets ne se feront sentir qu'à une échéance plus lointaine, mais la conjoncture économique s'il se confirmait que de « préoccupante elle devienne inquiétante » pourrait accélérer les échéances.

Le secteur public qui, depuis si longtemps, est le seul à se manifester d'une manière revendicative pourrait alors obtenir le renfort si attendu des millions de travailleurs du secteur privé.

DUPARC.

(suite de la page 2)

L'avant-garde révolutionnaire serait victime de ses illusions si elle considérait les travailleurs et les militants réformistes comme les alliés de la bourgeoisie et si elle renonçait à lutter parmi eux pour l'application des revendications socialistes qui figurent dans les programmes du parti, afin d'en démasquer les bureaucrates, ce qui est plus efficace que d'entrer dans leur jeu en disant que la volonté de dizaines de millions de prolétaires est que se perpétue le règne de la bourgeoisie.

Le camarade Livio Maitan dit sa préférence pour les arguments politiques à l'encontre des procès d'intention et des injures. Il insiste sur ce que les luttes pour les revendications immédiates, aussi violentes et aussi bien menées soient-elles, si elles ne débouchent pas sur une perspective révolutionnaire, ne sont qu'opportunisme : voir la lutte aux U.S.A. pour les salaires. Il existe un opportunisme de droite comme il existe un opportunisme de gauche et ce ne sont pas les violences verbales qui peuvent remplacer une stratégie révolutionnaire, qui comporte aussi acharnement et patience. La dénonciation des directions bureaucratiques est vaine impuissance quand elle n'est pas une conclusion que les travailleurs peuvent tirer eux-mêmes de leur expérience, le rôle essentiel des révolutionnaires étant de les diriger vers les objectifs socialistes où sont éprouvées les intentions et les refus des dirigeants.

Cette assemblée du cercle Karl Marx où assistèrent 250 personnes a battu ses précédents records d'affluence. Le prochain étudiera les problèmes qui se posent devant le mouvement ouvrier après les élections municipales qui ont suscité tant de problèmes au sein des partis.

## La dégradation de l'emploi

**V**OICI un tableau très incomplet de la situation de l'emploi en France. Les chiffres qui y figurent ne sont qu'approximatifs mais permettent tout de même de se faire une idée approchant de la dégradation de l'emploi au cours des trois derniers mois.

### I. — LICENCIEMENTS

**Nord** : 1600 licenciements dans la seule branche textile.

**Nantes** : 480 licenciements en juin dernier dans la construction navale ; on prévoit maintenant 600 licenciements pour le mois d'avril dans le même secteur, ainsi que 550 autres du fait de la fermeture de l'usine Brandt. Toujours dans la même région, on enregistre 210 licenciements dans diverses entreprises de métallurgie, peinture navale et alimentation, 240 dans les fabriques de vêtements et d'emballages, enfin 265 employés sans travail chez OTER (Etudes et Recherches).

**Epinal** : 230 ouvriers seront licenciés vers le milieu du mois de mars du tissage Champ du Pin.

**Melun** : 550 travailleurs seront prochainement licenciés par suite de la fermeture de l'entreprise Delattre-Levivier.

**Cholet** : 160 licenciements dans le textile.

**Bruay-sur-Escaut** : 230 licenciements sont prévus chez Beudin (charpente métallique).

**Villefranche-sur-Saône** : 470 licenciements auront lieu chez Bronzavia. La liste pourrait s'allonger longtemps encore :

**Rombach** : 120 licenciements dans le textile.

**Au Puy** : 130 pour avril.

**Agen** : 300 pour le premier juin.

**Alençon** : 146 ouvriers de chez Moulinex.

**Dijon** : 230 personnes ont dû se reclasser à la suite de la fermeture de l'usine Philbée.

**Au Mans** : 145 ouvrières mises en chômage temporaire chez Schneider.

**A Pau** : 200 ouvriers licenciés d'une fabrique de chaussures.

**Alès** : 12 % des travailleurs du bâtiment ont été licenciés.

### II. — RÉDUCTIONS D'HORAIRE

**Nord** : la moyenne hebdomadaire est de 35 heures dans la branche textile.

**Lyon** : chez Berliet, la durée hebdomadaire du travail tombe à 36 h.

**Eure** : Dans la vallée de l'Andelle, la durée du travail est inférieure à 40 heures pour plusieurs petites entreprises (robinetterie, matériel de labo, etc.)

**Cholet** : aux établissements Richard 200 ouvriers font 32 heures par semaine.

**Le Puy** : aux tanneries du Puy 900 travailleurs ont vu leur durée hebdomadaire de travail passer de 48 à 40 heures.

**Montreuil** : La CICE (Céramiques électroniques) ramène la durée du travail à 40 heures.

### III. — CHOMAGE PARTIEL

Le nombre des chômeurs partiels de l'industrie textile était de 19.000 pour le département du Nord ; 2.700 pour le Haut-Rhin ; 2.200 pour le Tarn ; 1.300 pour l'Aude ; 700 pour la Somme, et 1.100 pour l'Ain ; l'Aisne et l'Ardèche.

**A Saint-Nazaire**, on comptait 200 chômeurs totaux venant de la construction navale et 389 ouvriers des Chantiers mis à la pré-retraite.

### IV. — AUTRES DONNÉES

**A Saint-Nazaire** on comptait au 1<sup>er</sup> janvier 886 demandes d'emploi.

**A Nantes** on enregistrait à la même date 4.512 demandes d'emploi, ce qui représente une augmentation de 34 % par rapport à janvier 1963. On notait également que dans cette région de nombreux jeunes avaient quitté la région pour chercher du travail soit à

l'étranger (Allemagne fédérale) soit dans d'autres régions en France. Signalons également que plus de 4.400 travailleurs du Bas-Rhin vont travailler en Allemagne. D'après la presse (« L'Humanité » et « Le Monde ») un million de travailleurs en France sont touchés par les licenciements et le chômage partiel.

En ce qui concerne le rapport entre offres et demandes d'emplois on a pu noter : pour le bâtiment ; offres d'emploi : 9.000 au 1<sup>er</sup> janvier 1964 pour 5.000 au 1<sup>er</sup> janvier 1965 (- 45 %). Demandes d'emploi : 4.800 au 1<sup>er</sup> janvier 1964 pour 7.400 au 1<sup>er</sup> janvier 1965 (+ 36 %).

D'une manière générale on enregistre une diminution très nette des offres d'emploi et une augmentation sensible du nombre des demandes : 40.283 offres au 1<sup>er</sup> janvier 1964 et 21.576 au 1<sup>er</sup> janvier 1965. 124.413 demandes au 1<sup>er</sup> janvier 1964 et 138.701 au 1<sup>er</sup> janvier 1965. Ceci nous donne un rapport offre-demande qui passe de 1/3 à 1/6,5 entre le 1<sup>er</sup> janvier 1964 et le 1<sup>er</sup> janvier 1965.



L'ensemble de ce tableau montre plusieurs choses : en premier lieu que trois secteurs sont principalement touchés : ce sont la construction navale, le textile et la fabrication de vêtements, et enfin les petites entreprises de métallurgie qui travaillaient en sous-traitance pour la construction navale ou automobile. Il est également nécessaire de remarquer que dans l'industrie électronique un ralentissement, faible sans doute, mais à coup sûr mesurable, est enregistré : ceci se traduit par les réductions d'horaires à la CICE et des licenciements en petit nombre chez Thomson.

La situation de l'emploi n'est pas exactement catastrophique encore que les informations dont nous disposons par ailleurs n'indiquent pas que le rapport Offre-Demande puisse augmenter dans un proche avenir.

En second lieu ce tableau nous montre que de nouveaux regroupements d'entreprises vont avoir lieu notamment dans le textile, et cela se justifie dans la bataille que se livrent les industriels à l'échelle du Marché commun. En troisième lieu nous voyons là le résultat de l'absence de luttes pendant la période de plein emploi et de boom qu'a traversé l'industrie de 1956 à 1963.

A. V.

ABONNEMENT — 1 an : 10 F  
● Sous pli fermé : 15 F ● De soutien : 20 F ● C.C.P. 19.591.39  
Paris

Nos bureaux sont ouverts tous les jours ouvrables, de 15 heures à 19 heures, 21, rue d'Aboukir Paris-2<sup>e</sup> - Tél. : GUTenberg 06-57.

Le directeur de publication : G. DAVY  
Imp. « E.P. », 232, r. de Charenton Paris-12<sup>e</sup>